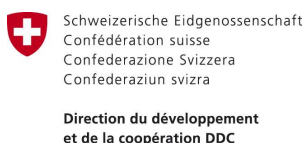


Financé par



Mis en oeuvre par



# Gestion des Eaux de Ruissellement dans le Tchad sahélien (GERTS)

## Contexte

Le Tchad est sujet à des phénomènes climatiques intenses et récurrents, tels qu'une pluviométrie fluctuante, une irrigation insuffisante ou la désertification. Ainsi, les régions sahéliennes du pays sont particulièrement touchées par le manque d'eau, y compris les vallées, qui sont normalement des espaces propices à la fertilité des terres. La faible couverture végétale et le mauvais état des sols réduisent l'infiltration des eaux de pluie erratiques tout en augmentant les ruissellements de celles-ci dans les vallées. Le rechargement de la nappe phréatique ne peut avoir lieu et les cultures agricoles restent limitées, compromettant la sécurité alimentaire des ménages.

Ces raisons ont poussé la DDC à désigner le domaine Agriculture et sécurité alimentaire au Tchad comme prioritaire et à financer des initiatives de développement visant à mieux gérer les eaux de ruissellement, particulièrement dans la zone sahélo-saharienne. Co-financée par l'AFD, cette 3ème phase du projet GERTS contribue ainsi à améliorer les conditions de vie des populations vivant dans les régions ciblées par la réhabilitation et l'aménagement de plusieurs vallées dégradées.



Seuil d'épandage, © GIZ- Equipe GERTS



## INFORMATIONS SUR LE PROJET

Intitulé du projet	Programme Gestion des Eaux de Ruissellement dans le Tchad Sahélien (GERTS)
Commettant/ Client	Direction du Développement et de la Coopération suisse (DDC) et Agence Française de Développement (AFD)
Organisme d'exécution	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
Zone d'intervention	Tchad
Organisme de tutelle	Ministère de la Production, de l'Irrigation et Equipements Agricoles
Durée	03.12.2012 – 30.11.2022
Volume	15 148 958 EUR

## Objectif

Contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations des régions d'intervention du programme (Batha, Ennedi Est, Ennedi Ouest et Wadi-Fira).

## Approche

L'approche « seuils d'épandage » est présente dans le Sahel depuis une dizaine d'années. Ces seuils sont des ouvrages permettant de répartir les eaux de pluie et de ralentir ainsi l'érosion. Les eaux s'écoulent plus lentement dans les vallées et s'infiltrent dans le sol, reconstituant les réserves d'eaux souterraines utilisables pour l'agriculture.

En ce qui concerne le programme GERTS, celui-ci privilégie une approche intégrée combinant une intervention technique de construction de seuils et d'aménagement des vallées avec une dimension sociale garantissant une démarche participative et d'appropriation des ouvrages par les communautés locales. Les activités en découlant sont structurées autour de trois axes :

**Contact**

Cletus DEGBOEVI  
 Coordinateur de programme  
[cletus.degboevi@giz.de](mailto:cletus.degboevi@giz.de)

1. Pour garantir l'aménagement des vallées, **le projet soutient les bureaux d'étude, les entreprises et les structures privées** (par exemple les maîtres d'œuvre) afin d'assurer un travail de qualité lors des phases de conception, de construction et de maintenance des seuils d'épandage.
2. Afin d'accroître les productions agricoles et améliorer la gestion des ressources naturelles, notamment des eaux et des sols, **le projet coopère avec des agriculteur-riche-s** pour leur fournir un savoir-faire en matière de bonnes pratiques agricoles. Ceci leur permet aussi d'augmenter leurs rendements et de garantir la sécurité alimentaire de leurs familles et des communautés villageoises.
3. Dans l'optique de diffuser l'approche des seuils d'épandage afin qu'elle soit connue et mise à l'échelle, le programme aide entre autres les ministères impliqués dans les aménagements hydrauliques en milieu rural à **intégrer des seuils d'épandage** dans leurs programmes de développement.

Par ailleurs, le programme accorde une attention particulière à la bonne gouvernance dans chacune des actions entreprises et ce à tous les niveaux. Ainsi, les activités principales sont toujours réalisées non seulement à destination mais aussi en concertation avec les bénéficiaires. En effet, l'appropriation par les acteurs locaux constitue la condition d'une utilisation, d'une gestion ainsi qu'une exploitation durable des vallées aménagées par les seuils d'épandage.

De plus, la majorité des exploitants agricoles étant des femmes -les labours, les semis, les sarclages et les récoltes sont assurés par elles, le projet a su mettre sur pied plusieurs initiatives pour qu'elles bénéficient non seulement en priorité des retombées du programme, mais participent également à la réalisation des objectifs de celui-ci.

Enfin, il est veillé à ce que toute activité conduite soit réalisée en conformité avec les mesures d'atténuation identifiées pour contrer les risques environnementaux et sociaux. Des séances de sensibilisation autour des bonnes pratiques en

matière de puisage, stockage et utilisation de l'eau sont par exemple organisées.

**Résultats en chiffres et en faits**

- À ce jour, 34 vallées ont été aménagées avec un total de 162 seuils d'épandage. La remontée des nappes phréatiques est réelle, ce qui rend l'eau disponible plus longtemps dans les puits. Au total, l'équivalent de la superficie d'environ 12.000 terrains de foot a été rendu fertile. Dans pratiquement toutes les vallées aménagées, des conventions locales et des schémas d'aménagement des bassins versants ont été élaborés par les communautés.
- Dans certaines vallées, la disponibilité de l'eau, le recouvrement du couvert végétal ainsi que la reconstitution de sols cultivables ont occasionné le retour des populations dans leurs anciens villages.
- En outre, le projet a stimulé la production maraîchère. Une enquête réalisée dans 10 vallées fait mention de l'augmentation du nombre de producteurs à hauteur de 46,37% et de la part des femmes à 100,49% par rapport à la saison agricole 2019-2020.
- Le projet a pu mettre 17 bureaux d'études tchadiens en capacité de concevoir des seuils d'épandage et de suivre les travaux de construction sur les chantiers. 33 entreprises sont quant à elles formées à la construction des seuils.



*Paysage agricole dans le désert, © GIZ- Equipe GERTS*

Publié par Deutsche Gesellschaft für  
 Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH  
 Siège de la société Dag-Hammarskjöld Weg 1-5  
 65760 Eschborn  
 Allemagne  
 T : +49 (0)6196 79-1175  
 F : +49 (0)6196 79-1115  
 Auteur Salomé Moulineuf

Mise en page GIZ  
 Situation 03/2021  
 En coopération avec Ministère de la Production, de l'Irrigation et Equipements Agricoles  
 Mandaté par Direction du développement et de la coopération suisse (DDC) et Agence Française de Développement (AFD)